

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- O Réclamation : contact@mupras.com
- O Prise en charge : pec@mupras.com
- O Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

## Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 0621 Société : Retraité

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : EL22 ahidi Brahim

Date de naissance : 01/07/1941

Adresse : Av. des pétroliers Rue 59 N° 59 Hermitage Casablanca

Tél. : 05 20 48 36 62 Total des frais engagés : 414,10 Dhs

## Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 24/11/2022

Nom et prénom du malade : EL22 ahidi Monad Age : \_\_\_\_\_

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : oulam fémale

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : \_\_\_\_\_

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Carablanca Le : 01/12/2022

Signature de l'adhérent(e) : El22 ahidi



### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Rattachement des Actes
24/11/22		1	300,00	Docteur SEGUIN AFIF Chirurgien - Urologue Résidence Notre Dame Charles Nicolas Quartier des Hôpitaux - Casablanca

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE HAY RAJA Avenue Hassan II, 123 Bâtiment B, Hay Raja, Casablanca - Tel : 022 86 05 15	24/11/22	INDE 09201210 M 4,10

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

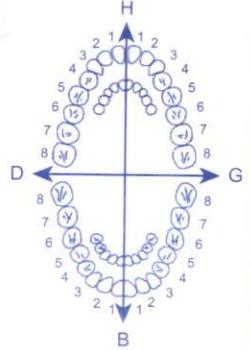
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

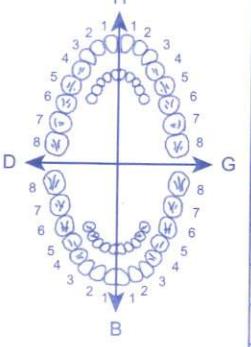
Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX

O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE	
	H 25533412   21433552 00000000   00000000 D 00000000   00000000 35533411   11433553 B	MONTANTS DES SOINS

	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession	
		DATE DU DEVIS

		DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Seddiki Afif

CHIRURGIEN UROLOGUE

Ancien Interne des Hôpitaux de Paris - France

Ancien Urologue des Hôpitaux Militaires - Maroc

Andrologie - Troubles sexuels

Stérilité masculine

Diplômé de l'Université de Paris

الدكتور الصديقي عفيف

اختصاصي في جراحة

الجهاز البولي والتسلسي

جراح سابق بمستشفيات فرنسا

ثم المستشفيات العسكرية بالمغرب

خريج كلية باريز

Fait à Casablanca, le

26/11/2022

P/ enfant - Glazzahidi  
Mouad

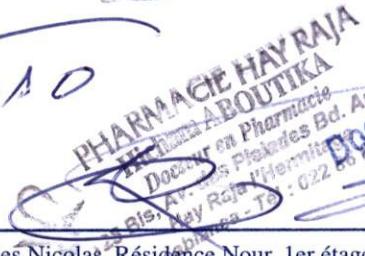


62,70 1° urasta

42 - 16 - 16

51,40 2e Megaffix 20g

114,10



Docteur SEDDIKI AFIF

Place Charles Nicolas, Résidence Nour, 1er étage Apt. n°2, Quartier des Hôpitaux (face Institut Pasteur)

Urgences : 06 61 21 03 06 - Cabinet Tél. : 05 22 29 86 65

Oxybutynine

**UROSTA<sup>®</sup>**

PRESSENTATION

Comprimé sécable (blanc) - Bte de 60 - 1 site II

COMF

INDIC.  
C'est l  
Il est l  
instab

07 H D 9 A D D  
PER 05 / 25  
11 724

5 mg  
d cp

citon normale de la vessie.  
fesses d'uriner dues à une  
glucosurie.

Ce médicament ne doit pas être utilisé dans les cas suivants :

- risque de blocage des urines (adénome de prostate...).

- myasthénie grave,  
bronchite chronique,  
atonie intestinale,

- enfant de moins de 5 ans.

ATTENTION  
**GROSSESSE ET ALLAITEMENT**  
L'effet de ce médicament pendant la grossesse ou l'allaitement est mal connu : seul votre médecin peut évaluer le risque éventuel de son utilisation dans votre cas.

**MODE D'EMPLOI ET POSLOGIE**  
Ce médicament doit être avalé avec un verre d'eau.  
Posologie usuelle :  
• Adulte : 1 comprimé, 3 fois par jour.  
• Enfant de plus de 5 ans : 1 comprimé, 2 fois par jour.

**EFFETS INDESIRABLES POSSIBLES**  
Ce médicament peut être responsable d'effets atropiniques : sécheresse de la bouche, troubles de la vision, constipation.

S. Bachouchi - Pharmacien Responsable  
BZ, Allée des Casuarinas - Ain Sebaa - Casablanca

BOTTU S.A.

b



Docteur Seddiki Afif

CHIRURGIEN UROLOGUE

Ancien Interne des Hôpitaux de Paris - France

Ancien Urologue des Hôpitaux Militaires - Maroc

Andrologie - Troubles sexuels

Stérilité masculine

Diplômé de l'Université de Paris

الدكتور الصديقي عفيف

اختصاصي في جراحة

البهار البولي والتناسلي

جراح سابق بمستشفيات فرنسا

ثم المستشفيات العسكرية بالمغرب

خريج كلية باريس

Fait à Casablanca, le

24 / 11 / 2022

Urgent El Zzaghia Monad

Nour  
Dr.  
Dr.  
Dr.  
M

Docteur SEDDIKI AFIF  
Chirurgien - Urologue  
Résidence Nour, place Charles Nicolas  
Quartier des Hôpitaux - Casablanca

DR SEDDIKI AFIF  
CABINET D'UROLOGIE

< ID:  
<

>  
>  
DE 0.0CM  
24.11.22  
17:51:58



F3.75

G 98

TT 8

DR SEDDIKI AFIF  
CABINET D'UROLOGIE

< ID: <

>  
>

24.11.22  
17:52:45  
DE 0.0CM



F3.75

G 98

TT 8

DR SEDDIKI AFIF < ID:  
CABINET D'UROLOGIE <

> >  
24.11.22  
17:50:55  
DE 0.0CM



F3.75

G 98

TT 8